MAISON FAMILIALE RURALE LE VILLAGE

Antenne du CFA Régional des MFR

Etablissement privé sous contrat du Ministère de l'Agriculture

St André le Gaz, le 26 juin 2020

Nos réf. : lra499

RENTREE DES ELEVES
4ème Enseignement agricole

Madame, Monsieur,

La rentrée est fixée au **lundi 14 septembre 2020 à 10h00**. Nous vous accueillerons avec votre enfant pour **une réunion de parents**.

Quelques informations :

1/ Nous vous remettons ci-joint deux plannings des sessions prévues à la Maison Familiale et en entreprise. L'un vous est destiné, l'autre est à remettre au maître de stage, dès réception de ce courrier.

2/ La convention de stage vous sera envoyée **à réception de la fiche de renseignements maitre de stage** (à télécharger sur le site, rubrique formation). Nous vous rappelons que votre enfant ne doit pas se rendre en entreprise avant la rentrée scolaire. Les dates des stages sont à convenir avec le maître de stage en fonction du planning remis. **AUCUN STAGE NE PEUT COMMENCER SANS RETOUR A LA MFR DE LA CONVENTION SIGNEE**.

3/ Elève de moins de 14 ans à la rentrée :
Nous vous adresserons prochainement un courrier vous précisant les nouvelles modalités des stages..

4/ Les horaires à la MFR :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 16H00

Ces horaires comprennent l'étude **obligatoire** de 17H30 à 18H30. Une dérogation peut être demandée, par les parents, pour une sortie à 17H15. Le formulaire sera remis sur demande, **uniquement le jour de la rentrée**.

5/ En cas d'oubli **exceptionnel** de draps, il vous sera facturé par semaine un kit complet de draps à 5 €.

4 rue Michelet ▪ 38490 ST ANDRE LE GAZ
Tél. : 04 74 88 73 02 ▪ Fax : 04 74 88 12 06
Email : mfr.le-village.st-andre@mfr.asso.fr
Code ape : 913E ▪ SIRET : 42156674600010
Site : www.mfr-village-saintandre.org

RÉUSSIR autrement

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

6/ Rappel financier :

	Pensionnaire	Demi-pensionnaire
Total scolarité-pension-voyage	**2425,00 €**	**1669,00 €**
Mensualité à partir d'octobre Quel que soit le moyen de paiement utilisé (chèque, espèces ou prélèvement)	**236,11 €**	**152,11 €**

- Le jour de la rentrée, nous vous demandons **un deuxième acompte sur la scolarité de 150 €** par chèque à l'ordre de la MFR Le Village ou par espèces.

- Nous vous informons que vous avez la possibilité de payer la totalité de l'année scolaire le jour de la rentrée. Dans ce cas une remise de 3 % vous est accordée, hors acomptes et prévisionnel voyage - sorties. Dans ce cas précis, vous devrez apporter la somme de :

Pensionnaire	Demi-pensionnaire
2 218,75 €	**1 484,83€**

7/ La carte Pass'région vous permet de bénéficier de nombreuses réductions sur la culture, abonnement au sport, aide au financement au BAFA ou au permis de conduire ... Elle est gratuite.

L'élève devra avoir sa carte le jour de la rentrée. Pour cela, vous devez commander cette carte sur le site suivant : https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm (filière 5).

8/ En résumé, votre enfant doit se présenter à la MFR le jour de la rentrée avec :
- **l'ensemble des fournitures**
- **le chèque d'acompte de rentrée de 150 € ou le chèque de la totalité, montant noter ci-dessus**
- **la convention de stage signée**
- **le bulletin de notes du 3e trimestre de l'année 2019 - 2020**
- **la carte Pass'Région**

9/ Le **certificat de scolarité** sera remis à votre enfant la semaine de la rentrée.

10/ Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler par écrit toutes modifications (déménagement, séparation, numéro de téléphone, changement de régime, etc. ...).

11/ La Maison Familiale sera fermée du vendredi 24 juillet 2020 au jeudi 20 août 2020 inclus.

Ces informations seront sur le site de la MFR Le Village, rubrique activités/agenda.

Nous vous souhaitons un bon été et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Xavier WALLE
Directeur

MFR LE VILLAGE
4, rue Michelet - 38490 St André le Gaz
Tél : 04 74 88 73 02
WWW.MFR-VILLAGE-SAINTANDRE.ORG

> **Filière Orientation :** *en alternance*
- 4ème / 3ème EA
- DIMA

> **Filière Canin/Félin :** *en alternance*
- BAC PRO CGESCF

> **Filière Electricité :** *en apprentissage*
- CAP PRO ELEC
- BP ELEC
- BAC PRO MELEC
- MC Energies Renouvelables
- BTS Electrotechnique "NOUVEAU"

50% EN ENTREPRISE

4ème Enseignement Agricole
Année 2020/2021

LISTE DE FOURNITURES

- 1 porte-vue, 10 pages
- 1 cahier 21 x 29.7, petits carreaux, 100 pages
- 1 protège cahier 21 x 29.7, transparent
- 6 grands cahiers 24 x 32, grands carreaux, 96 pages
- 1 grand cahier 24 x 32, petits carreaux, 96 pages
- 1 classeur 4 anneaux, format A4
- 1 porte-mine 0,7 mm ou 1 crayon de papier
- 1 compas (maped)
- 1 équerre 45° } Flexibles de préférence
- 1 règle 30 cm } Flexibles de préférence
- 1 rapporteur } Flexibles de préférence
- 1 gomme blanche de dessin
- Stylos rouge, vert, bleu, noir
- 1 correcteur
- 1 boite de crayons de couleur + feutres
- 1 pochette de surligneurs, mines larges
- 1 bâton de colle
- Pochettes transparentes perforées
- 1 paquet de 12 intercalaires pour classeur A4
- 2 paquets de 100 feuilles doubles, grand format, grands carreaux, perforées
- 2 paquets de 100 feuilles simples, grand format, grands carreaux, perforées
- 1 calculatrice type CASIO FX Collège
- 1 paire de ciseaux
- 1 rouleau de scotch
- 1 clé USB mini 2 GO

- **1 tenue de travail obligatoire,** marquée au nom de l'élève (blouse bleue/blanche/verte ou combinaison de travail bleue/verte **au choix**)

⇒ Il n'est pas demandé de matériel professionnel

L'ensemble des fournitures doit être apporté le jour de la rentrée. Un réapprovisionnement devra être fait si nécessaire en cours d'année.

TROUSSEAU

Pour l'internat - obligatoire	Pour le sport
• 1 **pyjama** (**obligatoire**) • 1 drap housse pour lit 1 personne • 1 housse de couette de dimension 140 x 200 • 1 taie d'oreiller dimension 65 x 65 • Vêtements de rechange • Nécessaire de toilette (serviette, savon ...) • 1 paire de pantoufles • 1 sac pour le linge sale ⚠ Déo spray interdit	• 1 short • 1 survêtement • 1 paire de baskets à lacets • 1 paire de baskets pour le gymnase • Affaires de rechange • 1 gourde

24/06/20 - 08:18:57

4ème E.A.

Année scolaire 2020 - 2021

M.F.R. | Stage en entreprise | Vacances/Jour férié

Aout 2020	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Decembre 2020	Janvier 2021	Fevrier 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021
01 S	01 M	01 J	01 D	01 M	01 V	01 L	01 L	01 J	01 S	01 M	01 J
02 D	02 Me	02 V	02 L	02 Me	02 S	02 M	02 M	02 V	02 D	02 Me	02 V
03 L	03 J	03 S	03 M	03 J	03 D	03 Me	03 Me	03 S	03 L	03 J	03 S
04 M	04 V	04 D	04 Me	04 V	04 L	04 J	04 J	04 D	04 M	04 V	04 D
05 Me	05 S	05 L	05 J	05 S	05 M	05 V	05 V	05 L	05 Me	05 S	05 L
06 J	06 D	06 M	06 V	06 D	06 Me	06 S	06 S	06 M	06 J	06 D	06 M
07 V	07 L	07 Me	07 S	07 L	07 J	07 D	07 D	07 Me	07 V	07 L	07 Me
08 S	08 M	08 J	08 D	08 M	08 V	08 L	08 L	08 J	08 S	08 M	08 J
09 D	09 Me	09 V	09 L	09 Me	09 S	09 M	09 M	09 V	09 D	09 Me	09 V
10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 Me	10 Me	10 S	10 L	10 J	10 S
11 M	11 V	11 D	11 Me	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 Me	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 Me	12 S	12 L
13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 Me	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V	14 L	14 Me	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 Me	14 V	14 L	14 Me
15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 D	16 Me	16 V	16 L	16 Me	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 Me	16 V
17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 Me	17 Me	17 S	17 L	17 J	17 S
18 M	18 V	18 D	18 Me	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 Me	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 Me	19 S	19 L
20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 Me	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 L	21 Me	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 Me	21 V	21 L	21 Me
22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 D	23 Me	23 V	23 L	23 Me	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 Me	23 V
24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 Me	24 Me	24 S	24 L	24 J	24 S
25 M	25 V	25 D	25 Me	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 Me	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 Me	26 S	26 L
27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 Me	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 V	28 L	28 Me	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 Me	28 V	28 L	28 Me
29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V		29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 D	30 Me	30 V	30 L	30 Me	30 S		30 M	30 V	30 D	30 Me	30 V
31 L		31 S		31 J	31 D		31 Me		31 L		31 S

MFR LE VILLAGE

4, rue Michelet - 38490 St André le Gaz
Tél : 04 74 88 73 02
WWW.MFR-VILLAGE-SAINTANDRE.ORG

> **Filière Orientation :** *en alternance*
- 4ème / 3ème EA
- DIMA

> **Filière Canin/Félin :** *en alternance*
- BAC PRO CGESCF

> **Filière Electricité :** *en apprentissage*
- CAP PRO ELEC
- BP ELEC
- BAC PRO MELEC
- MC Energies Renouvelables
- BTS Electrotechnique *NOUVEAU*

50% ENTREPRISE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
MAITRE DE STAGE

(à retourner à la MFR pour obtenir la convention de stage)

Entreprise .....

Adresse .....

N° ..... Lieu-dit : .....

Code Postal :..... Ville .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Numéro de Siret : ___/___/___/ ___/___/___/ ___/___/___/ ___/___/___/___/___/

Code APE : ___/___/___ /___/____/

ACTIVITE PRINCIPALE : .....

Nombre de salariés : .....

Inscrit au registre ❒des métiers ❒ du commerce ❒ autre .....

TUTEUR : .....

Fonction : .....

S'ENGAGE A ACCUEILLIR LE JEUNE

Nom Prénom .....

Sous statut scolaire pour la formation de **4ème de l'Enseignement Agricole**

Sur la période du .....au .....

(préciser la date de début et de fin de stage, sessions à la MFR comprises)

Fait à : ..... Le : .....

Cachet et Signature :